



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Air Inter

Question écrite n° 31279

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de M. le ministre de la défense sur le crash du 11 septembre 1968 de la caravelle Ajaccio-Nice qui s'est abîmée au large du cap d'Antibes et dans lequel 89 passagers et six membres d'équipage ont perdu la vie. Quarante ans plus tard, les familles et amis des disparus remettent toujours en doute les circonstances officielles de cette tragédie. En effet, un incendie à l'arrière de l'appareil aurait provoqué l'accident. Mais les familles restent convaincues qu'il s'agit d'une bavure militaire et que l'avion aurait en réalité été touché par un missile alors qu'il survolait une zone d'essais. Ce mois-ci, deux journalistes publie un livre intitulé "Secret d'État" (éditions Ramsay). Cet ouvrage, en se penchant minutieusement sur l'ensemble de l'enquête à laquelle ils ont eu accès, ne fait que renforcer l'hypothèse du missile tant les contradictions, les oublis, voire les mensonges qui existent dans le dossier, notamment militaires, poussent à mettre en cause la version officielle. Les journalistes s'interrogent également sur la provenance exacte du missile qui aurait pu être tiré dans le cadre de manoeuvres purement françaises, à moins qu'il ne s'agisse de celles de l'Otan, voire de celles de militaires israéliens qui, à cette époque, s'entraînaient en France. Il souhaite, par conséquent, savoir si, 40 ans plus tard, le Gouvernement entend enfin faire toute la lumière sur cet accident tragique.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31279

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 septembre 2008, page 8104

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)